

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de PONTOISE  
Canton de L'ISLE ADAM

**COMMUNE DE RONQUEROLLES**

Tél : 01.34.70.50.88 Fax : 01.39.37.20.40

**ARRETE DU MAIRE**

N° 1403

**OBJET : Travaux d'enfouissement des réseaux rue de Chambly, rue de la gare, impasse des marchands et impasse des grands fossés**

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 44, R 225 et R 225-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2, 2213-1, 2213-4,

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,

Vu le Code de la voirie routière,

Considérant la demande présentée par STPE sise 20 Avenue fief Saint Ouen l'aumône 95060 CERGY pour la réalisation de l'enfouissement des réseaux rue de Chambly, rue de la gare, impasse des marchands et impasse des grands fossés, à Ronquerolles,

Considérant la difficulté de circuler durant ces travaux,

**LE MAIRE DE RONQUEROLLES  
A R R E T E**

**Article 1 :** La chaussée sera rétrécie et le stationnement interdit dans la zone de travaux. La circulation alternée, par feux tricolores, s'effectuera par demi-chaussée et la vitesse sera limitée à 15 km/h, de 7 h à 18 h dans les zones de travaux à compter du 20 février 2017 pour une durée de 4 mois.

**Article 2 :** Les panneaux de signalisation, feux tricolores et les barrières de sécurité nécessaires seront apposés par l'entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions,

**Article 3 :** Monsieur Le Commandant de la Gendarmerie de PERSAN, Madame Le Secrétaire de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Centre de secours et d'incendie de Persan.

Fait à Ronquerolles  
Le 26 Janvier 2017

Le Maire



Jéan-Marie DUHAMEL